

42700 FIRMINY

Monsieur Marc PETIT
Maire et Conseiller Général
Candidat aux Elections Municipales
Liste Ensemble pour Firminy

Firminy le 14 Février 2014

Lettre aux candidats aux
Elections municipales de Firminy

Monsieur le Maire,

Notre association est maintenant bien connue sur la ville.

Depuis sa création en Novembre 2009 elle milite pour la réalisation de la déviation de la RD 500, mais aussi pour l'amélioration du cadre de vie des habitants de l'ensemble du quartier.

Est-il nécessaire de rappeler les conditions de vie des riverains du boulevard Fayol sur toute sa longueur (de la place Ferrer au giratoire du Bas de la Côte) ? Quartier le plus pollué de la ville par le trafic routier. Vous, en tant qu'élu et candidat à la gestion de notre ville pour quelques années, en avez-vous pleinement conscience, savez- vous réellement ce que vivent les habitants au quotidien, pensez-vous qu'il y a plus important et que cela n'est pas dans vos préoccupations et priorités du moment ?

A force de rappeler le flux de circulation sur la partie haute du boulevard Fayol nous avons l'impression que cela devient banalité (12000 véhicules /jour dont 800 poids lourds, du transit de matières dangereuses et de poids lourds dont les chargements sont particulièrement dangereux en particulier au niveau des écoles), **hélas la réalité n'est pas banalité.**

Nous n'avons cessé de réclamer de sérieuses améliorations dont l'entrée au Centre Commercial, la réouverture de la bretelle d'accès à la RN 88 au niveau de la gare, la sécurisation pour les piétons, etc.etc.....

Le quartier, et nombre de nos concitoyens le reconnaissent, n'a fait l'objet d'aucun aménagement notable depuis des lustres. Sur une grande partie les trottoirs sont impraticables et le boulevard, malheureusement, ne peut être utilisé par les vélos.

Au-delà de ce constat, il est d'une absolue nécessité d'avoir un projet d'urbanisme, comment ne pas en voir l'évidence pour ce quartier où les immeubles vides sont nombreux.

Nous ne pouvons plus attendre, le pire est devant nous, par cette lettre nous vous demandons solennellement quels sont les engagements que vous êtes prêts à prendre et ceci avec un calendrier précis.

Suite à notre Assemblée Générale du vendredi 31 janvier, l'Association précise que son but prioritaire est la réalisation du contournement de la RD 500. Elle va travailler à faire activer le dossier rapidement par le CG 42. Trop de temps a été perdu, les tergiversations, les calculs bassement politiques n'ont rien à faire dans ce dossier. La pression de lobbys est inacceptable. Nous demandons une réunion au Conseil Général avec toutes les parties : Président, Maire Conseiller Général et Député.

Nous vous invitons à venir prendre connaissance de la réalité de la situation sur le boulevard en parcourant à pied le boulevard de la Place Ferrer au Giratoire du Bas de la Côte à une heure de pointe, 17h15 en période scolaire. Des membres de l'Association seront présents et vous accompagneront.

Nous attendons votre engagement par écrit sur les dossiers suivants dans le courant de votre mandat avec un calendrier précis :

- Un projet d'urbanisme élaboré par des spécialistes pour l'ensemble du quartier.
- Le réaménagement de l'accès au centre commercial
- La réouverture de la bretelle de la Gare.
- La sécurisation pour les habitants en particulier pour les piétons, les enfants et leurs parents avec aussi des trottoirs dignes de ce nom.
- Une tournée journalière à pied des ASVP sur le quartier
- Aménagement sur toute la longueur du Boulevard Fayol comme toutes les autres entrées de ville.
- La propreté de l'ensemble du quartier, nettoyé comme les autres quartiers de la ville (balayage et désherbage des trottoirs), avec une périodicité bien établie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire et Conseiller Général, nos salutations distinguées.

Les Co-présidents

Marie Colard et Paul Bertrand

Les membres du bureau

Marie Paule BROUSSARD, Monique FAURE, Patricia RIBBES, Elisabeth TYR,
Daniel CARTIER, Fernand CHAPIGNAC, Gérard DUPUY, Robert VALLAT, Louis VOTINI.

Nb : Ce courrier et la réponse que vous voudrez bien apporter, seront consultables sur notre site : <http://www.firminyfoyoldeviation.fr>

Courrier à adresser : Louis VOLTINI 101 bis Boulevard Fayol 42700 Firminy